

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 138 (1958)

**Vereinsnachrichten:** Comité suisse de la chimie = Schweizerisches Komitee für Chemie

**Autor:** Cherbuliez, Emile

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

#### 4. Comité suisse de la chimie Schweizerisches Komitee für Chemie

La *composition* du Comité suisse de la chimie n'a pas varié: la Société suisse de chimie est représentée par MM. Guyer et Cherbuliez, la Société suisse des industries chimiques par MM. U. Sieber et F.-C. Vetter; la Société suisse de chimie analytique et appliquée, par MM. Högl et Achermann.

M. Cherbuliez est président, M. Vetter est vice-président, et le secrétaire est M. Achermann.

Le Comité suisse de la chimie a tenu une séance le 10 mai 1957 à Berne, pour le reste il a liquidé les affaires par correspondance.

*Relations internationales.* Le Comité suisse de la chimie a représenté notre pays en particulier au Centenaire de la fondation de la Société chimique de France, célébré juste avant la réunion du XVI<sup>e</sup> Congrès international de chimie pure et appliquée, consacré à la chimie physique, la chimie minérale et la chimie organique, qui eut lieu à Paris du 18 au 24 juillet 1957 et qui fut encadré par les séances de la XIX<sup>e</sup> Conférence de l'Union internationale.

Au centenaire de la Société chimique de France, le président du Comité a remis au nom des trois sociétés qui le composent, une adresse lors de la cérémonie officielle. A la conférence, où la Suisse a le droit d'être représentée par six délégués, ceux-ci étaient représentés par les professeurs Karrer, Zurich, Hænny, Lausanne, Feitknecht, Berne, Prelog, Zurich, Högl, Berne, et le président du Comité qui a lui-même été désigné comme délégué officiel du Conseil fédéral.

En ce qui concerne le Congrès international, le Comité a rempli les fonctions d'organe centralisateur contrôlant le cas échéant la valeur scientifique des communications annoncées de Suisse, à la satisfaction du comité d'organisation du Congrès.

*Emile Cherbuliez*, président du Comité suisse de la chimie

#### 5. Comité national suisse de l'Union internationale de physique pure et appliquée

##### *I. Assemblée générale de l'Union*

*Participation.* Conformément aux statuts, elle se réunit tous les trois ans. Ainsi qu'annoncé dans de précédents rapports, la session régulière de 1957 s'est tenue à Rome du 17 au 25 septembre au siège de l'Accademia dei Lincei (villa Farnese). Y ont pris part quelque 80 délégués. Des Etats adhérents, seules l'Australie, l'Autriche et l'Inde se sont excusées. L'Allemagne occidentale et l'URSS, récemment admises, avaient envoyé l'une et l'autre quatre délégués, lesquels ont pris une part active aux délibérations. Le Comité des USA était représenté par 16 de ses membres. L'Autriche et la Bulgarie ont été admises dans l'Union.